

DE LA COMMUNE D'YZERON**Séance du 5 Juin 2026**

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15

DATE DE LA CONVOCATION : 1 ^{er} juin 2026

L'an deux mil vingt- six et le cinq juin, à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Étaient présents : Agnès NELIAS - Christian BAZIN - Stéphanie LHOPITAL - Christophe CHARLOT - Joëlle PEYNAUD - Gaëtane THIEFFRY - Victoire DENIZET - Yoann MILLES - Sébastien BARBIER - Adrien GERSTER - Marilyne DUMORTIER - Charlotte DECAMBRON - Anne-Sophie BORIE - Aurélien MONIER - Guillaume ANTONIALI

Était absent : néant

Secrétaire de séance : Gaëtane THIEFFRY

D/2026-071

Objet de la délibération : Modification des Tarifs appliqués au service Espace jeunes pour l'année scolaire 2026-2027

Madame la Maire rappelle que les tarifs appliqués à l'Espace Jeunes ont été modifiés lors de la séance du 4 avril 2025, au cours de laquelle les pourcentages des séjours applicables aux différentes tranches de quotient familial, avaient été harmonisés avec ceux appliqués pour les activités. Puis lors de sa séance du 26 juin 2025, le Conseil Municipal avait acté une augmentation de 5% sur l'ensemble de la grille des tarifs, afin de permettre au service d'être à l'équilibre dans ses frais.

Madame le maire propose de maintenir les tarifs en vigueur et d'augmenter le montant de la cotisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DECIDE que les tarifs applicables à l'Espace Jeunes pour l'année 2026-2027

Activités (yzeronnais et non yzeronnais)

Quotient familial	1/700	701/1200	1201/1600	1601 et +
Activités et séjours : principe de calcul	-5%	0%	5%	10%
Entre 0,1€ et 4€99	Tarifs fixés par activité, et par Décision du Maire			
Activité à : 5 euros	4,75 €	5,00 €	5,25 €	5,50 €
Activité à : 10 euros	9,50 €	10,00 €	10,50 €	11,00 €
Activité à : 15 euros	14,25 €	15,00 €	15,75 €	16,50 €
Activité à : 20 euros	19,00 €	20,00 €	21,00 €	22,00 €
Activité à : 25 euros	23,75 €	25,00 €	26,25 €	27,50 €
Activité à : 30 euros	28,50 €	30,00 €	31,50 €	33,00 €
Activité à : 35 euros	33,25 €	35,00 €	36,75 €	38,50 €
Activité à : 40 euros	38,00 €	40,00 €	42,00 €	44,00 €

Activités supérieures à 45 euros et +:	-5%	0%	5%	10%
Séjour :	-5%	0%	5%	10%

PRECISE qu'une cotisation de 15 € par jeune et par an est facturée en sus,

PRECISE que sont acceptés les règlements par virements bancaires, prélèvements automatiques, et règlements via le Portail Familles.

DIT que ces tarifs s'appliquent pour l'année scolaire 2026-2027,

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

AUTORISE Madame la Maire à la signature de tous documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Gaëtane THIEFFRY Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
--------------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 15 JUIN 2026

Publication ou notification du : 15 JUIN 2026

Publication site internet le : 15 JUIN 2026

Affichage de la liste des délibérations le : 12 JUIN 2026